

L'Adresse

l'automne dernier en représentant notre parti et la voix de ce Parlement devant la Commission Bélanger-Campeau.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Non seulement nous a-t-il représentés devant cette Commission, mais au même moment, il a travaillé avec les députés de ce côté-ci pendant de nombreuses sessions, et cela a mené à la présentation que nous avons faite devant la Commission Bélanger-Campeau, le 18 décembre. Les éléments de la proposition que nous avons soumise à Montréal il y a trois semaines se retrouvaient dans cette présentation. Je voudrais les expliquer aujourd'hui devant ce Parlement.

Premièrement, nous devrions faire une déclaration sur la nature du Canada. Cette déclaration indiquerait la volonté de tous les Canadiens de vivre dans ce pays dans l'État fédéral qu'est le nôtre. Elle énoncerait aussi les valeurs que nous partageons: notre attachement aux deux langues officielles; notre engagement à notre patrimoine multiculturel. Elle reconnaîtrait le rôle crucial des nations autochtones dans notre société et elle reconnaîtrait le caractère distinct de la société québécoise.

[Traduction]

Ce sera également une bonne occasion de reconnaître encore une fois dans notre Constitution notre engagement indéfectible envers l'égalité des hommes et des femmes, car il subsiste certains doutes dans l'esprit de beaucoup de Canadiens.

Ensuite, nous ferons en sorte que la *Charte des droits et libertés* continue d'être la pierre angulaire de notre Constitution. Pourquoi? Parce que nous devons envisager le prochain siècle. Au cours du prochain siècle, la majorité des Canadiens ne seront de souche ni française ni anglaise. Que pouvons-nous garantir aux gens dont la couleur, la langue ou la religion diffère de la nôtre? Que pouvons-nous leur garantir de mieux que leurs droits individuels?

Le troisième élément de notre proposition est l'union économique au Canada. D'ici 1992, il y aura plus de mobilité en Europe qu'au Canada, de sorte que nous reconnaissons et voulons insérer dans la Constitution le fait que nous avons un marché commun au Canada. Nous commençons à avoir un marché commun avec les États-Unis et le Mexique et pourtant nous ne pouvons pas vendre nos produits à des Canadiens. Il y a un producteur à Dorchester, dans la circonscription de Beauséjour, à deux milles de la frontière de Nouvelle-Écosse qui ne peut pas vendre au gouvernement de cette province parce qu'il habite à deux milles de l'autre côté de la

frontière. Nous n'avons pas la libre circulation des personnes comme en Europe. Le moment est venu d'assurer la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux au Canada.

Le gouvernement en parle dans son discours du Trône, mais il repousse l'échéance à 1995. C'est dans le rapport Allaire. Même ceux qui ne veulent pas de lien avec le Canada reconnaissent parfois la nécessité d'avoir un véritable marché commun dans ce pays, alors pourquoi attendre 1995? Mettons cela dans la Constitution immédiatement.

J'ai déjà dit, et je le répète, que la réforme du Sénat est extrêmement importante. J'y crois. J'ai été de l'autre côté suffisamment longtemps pour savoir que parfois nous sommes poussés par les nécessités de l'heure ou par les bureaucrates, et rassurés par nos propres troupes qui nous disent assez souvent: «Essayez cela, M. le ministre, essayez, montrez que vous êtes déterminé». Parfois, on ne pense pas suffisamment à la réaction de la population. Les membres du caucus n'ont pratiquement pas le choix. S'ils s'opposaient à vous, ils pourraient faire tomber le gouvernement et provoquer des élections.

Par contre, si cela se passait dans l'autre chambre, si le vote sur une initiative était négatif, peut-être simplement un veto suspensif, voire un veto absolu, les membres de cette chambre et le ministre devraient y penser à deux fois. Il faudrait faire un compromis avec l'autre chambre à défaut de l'avoir fait dans celle-ci. Cela ferait grand plaisir aux gens de l'Ouest et de la région atlantique qui estiment avoir un poids démographique insuffisant. Un tel système fonctionne en Australie, en Allemagne et dans beaucoup d'autres pays. Pourquoi ne pas l'adopter et le faire rapidement?

L'autre point dont je voudrais parler concerne les autochtones. J'ai été plus de six ans ministre des Affaires indiennes. J'ai toujours eu beaucoup de mal à accepter ce problème social. Nous devons agir rapidement et dans le sens que, selon moi, les autochtones eux-mêmes réclament depuis longtemps. Nous avons commencé en 1981 à mettre les droits des autochtones dans la Constitution, mais nous devons faire des progrès plus rapidement. Aujourd'hui, tous me disent qu'ils veulent que l'autonomie figure dans la Constitution.

Je pense que nous devrions accepter cela. Il faut progresser. Nous avons commis suffisamment d'erreurs à l'égard des autochtones. Nous devrions les laisser faire quelques erreurs à leur tour. Ils auront alors le sens de la dignité dont ils ont besoin. Ils étaient ici avant que nous